

**AFFICHAGE
OBLIGATOIRE**

DSDEN DE LA GIRONDE
Division du Pilotage et des Concours
30 COURS DE LUZE – BP 919
33060 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05.56.56.37.91

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR LES AIDES SPECIALISEES, LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES ET LA SCOLARISATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP (CAPA-SH) SESSION 2016

BO spécial n°4 du 26 février 2004

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Etre instituteur ou PE public
Etre maître contractuel des établissements privés sous contrat rémunérés échelle instituteur ou PE

QUAND S'INSCRIRE ?

- Retrait des dossiers d'inscription à compter
- Date limite de dépôt des dossiers d'inscription

CALENDRIER :

du lundi 2 novembre 2015

le lundi 7 décembre 2015

L'ATTENTION DES CANDIDATS EST SPECIALEMENT ATTIRÉE SUR LA NÉCESSITÉ
D'ÉVITER DE S'INSCRIRE DURANT LES DERNIERS JOURS.

- Date de retour des dossiers d'inscription (date de clôture des registres)

Le lundi 7 décembre - 16 H

COMMENT VOUS INSCRIRE ET OÙ RETIRER VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION ?

Par téléchargement sur le site Internet de la direction des services départementaux de
l'éducation nationale de la Gironde, rubrique examens et concours (www.ac-bordeaux.fr/ia33)

DATE DE DEBUT DES EPREUVES : le Lundi 2 Mai 2016

DATE DE DEPOT DU MEMOIRE : au plus tard le Vendredi 1 Avril 2016 - 16 H

Le mémoire, 30 pages maximum hors sommaire et annexes (10 annexes maximum), doit être adressé en 4 exemplaires auprès de la DSDEN ayant reçu l'inscription et 1 exemplaire au département ASH de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (E.S.P.E. AQUITAINE), 49 rue de l'Ecole normale, BP 219, 33021 Bordeaux CEDEX).

Pour la nature et le programme des épreuves, consulter le BO spécial n°4 du 26 février 2004